

**Annexe 4 : Tableau de mise en œuvre des recommandations**

Mise en œuvre des recommandations	Public cible (direct)	Responsabilité de mise en œuvre	Priorité	Facilité de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre	Périmètre de mise en œuvre
<b>1 Arts de la scène en Suisse romande</b>						
1.1 Demander à la CORODIS de préciser dans son règlement pour compagnies confirmées si, dans le cas d'une coproduction entre deux théâtres, lorsque le spectacle est représenté dans le théâtre qui n'a pas accueilli la première, cette représentation est considérée comme faisant partie de la tournée.	Producteurs	CDAC / chefs de service puis CORODIS	2	Facile	Court	Intercantonal
1.2 Utiliser l'expertise de la CORODIS et lui demander de la partager en proposant des outils de formation et en développant une vision romande des enjeux.	Artistes	CDAC / chefs de service puis CORODIS	1	Moyen	Moyen	Intercantonal
1.3 Pour <i>Label+ romand - arts de la scène</i> , établir une fourchette pour le jury qui constitue un critère de sélection lors de l'analyse du budget détaillé montrant les conditions de diffusion du projet avec et sans l'aide du dispositif.	Jury	CDAC / chefs de service	1	Facile	Court	Intercantonal
1.4 Pour <i>Label+ romand - arts de la scène</i> , définir avec précision ce que sont des lieux de spectacles importants.	Compagnies /Lieux	CDAC / chefs de service	2	Facile	Court	Intercantonal
1.5 Pour <i>Label+ romand - arts de la scène</i> , demander à la FRAS et à RESO comment ils définissent des lieux de spectacle importants.	Compagnies /Lieux	CDAC / chefs de service	2	Facile	Court	Intercantonal

Mise en œuvre des recommandations	Public cible (direct)	Responsabilité de mise en œuvre	Priorité	Facilité de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre	Périmètre de mise en œuvre
<b>2 Musiques actuelles en Suisse romande</b>						
2.1 Reconnaître l'importance du rôle joué par PETZI sur le plan de la diffusion des musiques actuelles et avoir confiance en la fédération. L'associer au fonds FCMA Musique+ et à un éventuel nouveau dispositif.	Clubs	CDAC / chefs de service	1	Facile	Court	Intercantonal
2.2 Créer un dispositif spécifique commun pour aider les tournées en Suisse et à l'étranger sur le modèle du dispositif belge "Aide à la tournée à l'étranger - Tour support – Musique".	Artistes	CDAC / chefs de service	1	Moyen	Long	Intercantonal
2.3 Demander à la FCMA de développer des outils de formation à la diffusion.	Artistes	CDAC / chefs de service puis FCMA	1	Moyen	Moyen	Intercantonal
<b>3 Musique classique et contemporaine en Suisse romande</b>						
3.1 Créer un dispositif spécifique commun pour soutenir les coproductions et la diffusion en Suisse romande.	Orchestres	CDAC / chefs de service	2	Complexe	Long	Intercantonal
<b>4 Arts de la scène et musique en Suisse romande</b>						
4.1 Organiser un Forum sur la diffusion dans l'espace romand, en collaboration notamment avec la CORODIS, la FRAS, RESO, PETZI, et la FCMA. Impliquer également les villes.	Collectivités publiques. Parties prenantes civiles et privées.	CDAC / chefs de service puis groupe de travail	1	Complexe	Long	Intercantonal

Mise en œuvre des recommandations	Public cible (direct)	Responsabilité de mise en œuvre	Priorité	Facilité de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre	Périmètre de mise en œuvre
<b>5 Livre en Suisse romande</b>						
5.1 Dans le cadre du dispositif <i>Livre+ Soutien à l'édition</i> , aider les maisons d'édition qui réalisent un travail de "surdiffusion" en effectuant un deuxième tour où l'on se déplace à la rencontre des libraires français.	Libraires français	CDAC / chefs de service	2	Moyen	Moyen	Intercantonal
5.2 Veiller à encourager également des projets qui consistent à : a) diffuser et promouvoir des collections liées à la littérature romande, b) favoriser la traduction d'auteurs romands ou liés à la Suisse romande.	Acteurs du livre	CDAC / chefs de service	1	Facile	Moyen	Intercantonal
<b>6 Arts visuels en Suisse romande</b>						
6.1 Créer un dispositif spécifique commun pour aider les artistes qui se rendent dans d'autres cantons.	Artistes	CDAC / chefs de service	1	Moyen	Long	Intercantonal
<b>7 Arts de la scène</b>						
7.1 Dans le cas de coproductions, soutenir les projets qui impliquent un théâtre professionnel du canton, si ceux-ci sont également soutenus par un ou plusieurs autres cantons.	Artistes	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Moyen	Cantonal
7.2 Favoriser les ambitions des artistes qui souhaitent accepter des coproductions dans d'autres cantons romands.	Artistes	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Moyen	Cantonal
7.3 Veiller à ce que les soutiens aux tournées favorisent la mobilité des compagnies émergentes qui ne répondent pas aux critères de la CORODIS. Les autres cantons pourraient également soutenir les tournées de ces compagnies.	Compagnies émergentes	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Moyen	Cantonal

Etude sur la mobilité des productions dans l'espace romand

Mise en œuvre des recommandations	Public cible (direct)	Responsabilité de mise en œuvre	Priorité	Facilité de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre	Périmètre de mise en œuvre
7.4 Conditionner les aides financières régulières octroyées aux lieux d'accueil à la programmation de compagnies romandes.	Lieux	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Facile	Court	Cantonal
7.5 Se coordonner et harmoniser les critères concernant les capacités de diffusion des compagnies en fixant des objectifs identiques.	Compagnies	Chefs de service / Conseillers d'Etat	2	Complexe	Long	Cantonal
<b>8 Loterie Romande</b>						
8.1 Modifier prioritairement le critère de la première en ce qui concerne les coproductions avec des lieux d'accueil à l'étranger.	Compagnies	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Moyen	Intercantonal
8.2 Modifier le critère de la première pour qu'il s'adapte aux dynamiques de développement des compagnies et encourage les coproductions.	Compagnies	Chefs de service / Conseillers d'Etat	2	Complexe	Long	Intercantonal
<b>9 Musiques actuelles</b>						
9.1 En ce qui concerne le lien avec le canton, adopter une formulation et un critère commun.	Artistes	Chefs de service / Conseillers d'Etat	2	Moyen	Long	Cantonal
9.2 Adopter un vocabulaire commun pour les tournées des musiciens ou leur participation à des festivals.	Artistes	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Moyen	Cantonal
9.3 Soutenir les clubs s'ils ouvrent la programmation aux musiciens professionnels de Suisse romande	Clubs	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Long	Cantonal
9.4 Soutenir les tournées de musiciens d'autres cantons.	Artistes	Chefs de service / Conseillers d'Etat	2	Moyen	Long	Cantonal

Etude sur la mobilité des productions dans l'espace romand

Mise en œuvre des recommandations	Public cible (direct)	Responsabilité de mise en œuvre	Priorité	Facilité de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre	Périmètre de mise en œuvre
<b>10 Livre</b>						
10.1 S'accorder sur les critères en ce qui concerne les aides financières spécifiques à des projets de promotion et de diffusion du livre.	Acteurs du livre	Chefs de service / Conseillers d'Etat	2	Complexe	Long	Cantonal
10.2 Soutenir les organismes actifs dans la diffusion des auteurs, qu'ils aient ou non leur siège dans le canton.	Acteurs du livre	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Moyen	Cantonal
<b>11 Arts visuels</b>						
11.1 Soutenir les artistes qui se rendent dans d'autres cantons et/ou les structures organisatrices d'expositions qui accueillent des artistes romands.	Artistes / Lieux	Chefs de service / Conseillers d'Etat	1	Moyen	Long	Cantonal